

La Division de la commercialisation élabore des programmes et des politiques destinés à aider à tous les secteurs du réseau de commercialisation des produits agricoles de l'Alberta. Elle comporte quatre sections d'activité: la section de la création de débouchés met l'accent sur l'essor du commerce intérieur et extérieur et renseigne sur la situation du marché, la section du développement des produits encourage et appuie le développement de nouveaux aliments élaborés à partir des produits agricoles de l'Alberta, la section des produits collabore avec les groupes intéressés à la commercialisation des denrées des producteurs, et la section de la commercialisation au niveau de la consommation offre des programmes d'information du consommateur, surtout dans les régions urbaines. Une cinquième section, celle des renseignements sur les marchés, appuie les quatre autres sections en leur fournissant des données statistiques et analytiques sur tous les segments de l'industrie alimentaire de l'Alberta.

Deux divisions de développement du ministère de l'Agriculture de l'Alberta sont chargées d'élaborer des politiques et des programmes destinés à assurer la survie de la ferme familiale et à promouvoir les intérêts des communautés rurales. La Division de la vulgarisation coordonne les programmes de vulgarisation de chaque division du ministère. En collaboration avec d'autres organismes de vulgarisation, elle joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes intéressant l'agriculture, la vie familiale et le développement communautaire au niveau de la région et du district. Elle exerce son activité surtout par l'entremise de 57 bureaux de district gérés par six directeurs régionaux et dotés d'un personnel croissant de spécialistes de l'élevage, de la production végétale, du génie agricole et de l'économie domestique; et assure également la formation de chefs. La Division de la ferme familiale comporte plusieurs secteurs chargés de la gestion des terres, du génie agricole et des plans de maison, des activités coopératives et des caisses d'épargne et de crédit, des relations municipales et des droits de surface, ainsi que de la Société de développement agricole de l'Alberta qui garantit ou consent des prêts pour le développement d'entreprises agricoles.

La Division de la production végétale applique les programmes et politiques concernant l'amélioration et la protection des cultures, la lutte contre les insectes, le désherbage, les sols et les engrais, l'horticulture, l'apiculture et les projets spéciaux. Elle dirige un centre de consultations sur les cultures à Edmonton, une station d'horticulture à Brooks et une pépinière à Oliver, laquelle fournit des millions d'arbres chaque année pour les plantations de ferme et le reboisement.

La Division de la zootechnie applique les lois, politiques et programmes concernant l'élevage des bestiaux, la production laitière et avicole et la transformation et la commercialisation. Ses tâches portent notamment sur la normalisation et l'autorisation des ventes publiques de taureaux, les programmes de contrôle d'aptitudes du point de vue normes et qualité pour l'industrie de l'insémination artificielle, la surveillance des associations d'embaucheurs, l'enregistrement et l'inspection des flétrissures, l'attribution de permis aux bouchers, marchands de bestiaux, parcs à bestiaux et techniciens de l'insémination artificielle, les districts de fourrières et la vente de bêtes à cornes. La vérification, le classement et l'achat de matières premières par les établissements laitiers sont réglementés, tout comme les normes de construction, de fabrication, de transformation, d'hygiène et de température pour les laiteries et les usines de congélation d'aliments. Un service de contrôle des bovins est offert aux agriculteurs pour les guider dans leur programme d'élevage, d'alimentation et d'élimination, et des analyses chimiques et bactériologiques sont effectuées en vue de l'élaboration de directives à l'intention de l'industrie. Des permis sont délivrés aux accouveurs, aux grossistes, aux premiers réceptionnaires et aux camionneurs, et on applique des programmes de répression de la typhose et de la pullorose chez les poules et dindes couveuses. On exécute également des programmes de vulgarisation, des études de coûts, des tests et des enquêtes sur les maladies ainsi que des travaux de recherche concernant l'industrie avicole.

La Division des services vétérinaires diagnostique les maladies du bétail et de la volaille, effectue des enquêtes sur l'évolution des maladies, offre un service de conférences à l'Université de l'Alberta et à d'autres groupes, encourage les politiques visant la répression de la vibriose et de la mammité, l'inspection des parcs à bestiaux et l'hygiène des porcs, administre le règlement sur l'élevage des animaux à fourrure et la vente des peaux, et aide les éleveurs d'animaux à fourrure en matière de soins, de gestion et d'amélioration des races.

La Division de l'irrigation aide sur le plan technique et professionnel les agriculteurs dans les districts d'irrigation afin d'encourager et d'assurer la rentabilité des fermes irriguées par l'application de meilleures méthodes de conservation et de gestion des terres et des ressources en eau, en main-d'œuvre et en capital disponibles; elle a également pour fonction de